

## Avis #Osons – Concertation friche Solvay

*Dans le cadre du projet global d'aménagement « Bords de Deûle », la Métropole Européenne de Lille a entamé un programme de concertation concernant la création d'un parc métropolitain de 20 hectares sur l'ancienne friche Solvay, à cheval sur les communes de Saint-André-lez-Lille, Marquette-lez-Lille. Le groupe #Osons l'alternative citoyenne de Saint-André-lez-Lille a souhaité apporter sa contribution à ce processus et mettre l'accent sur quelques points de vigilance.*

Le département du Nord fait partie des départements les moins boisés de France. La Métropole Européenne de Lille est la deuxième métropole la plus dense en matière de population mais aussi une des métropoles les moins vertes de France.

La stratégie Espaces Naturels 2016-2026 montre que la MEL a fait ce constat et a proposé un plan ambitieux qui en 2021 n'était arrivé qu'au tiers de l'objectif fixé. Entre-temps l'urbanisation et l'artificialisation des sols a progressé, en l'occurrence 5000 logements construits ou sont encore à construire en bord de Deûle entre Saint-André-lez-Lille, Marquette-lez-Lille et La Madeleine. **Les problèmes issus de la densité excessive de population qui y est concentrée ont commencé à apparaître, ce qui était prévisible dans cette zone partiellement enclavée à proximité de Lille et de ses principales voies d'accès.**

### Le cadre de la concertation

Lors des premières réunions publiques, le cadre et de la concertation et les points invariants non négociables ont été posés, étape préliminaire et indispensable de la démarche. Le futur parc se voudra un espace de rayonnement métropolitain attractif. Il a donc été demandé aux participants de se positionner sur les activités qu'ils souhaitaient voir se développer dans cet espace. Il nous semble pourtant important de **réfléchir à la place que l'on souhaite également laisser à des zones sans activités afin de préserver en partie la naturalité, valoriser avant tout un espace de biodiversité ainsi que la quiétude et la gratuité des activités (donc l'accessibilité à tous) du site**. En effet, dans bon nombre des premières contributions déposées en ligne, ce sont ces questions de naturalité, de quiétude, de biodiversité, de liberté de cheminement... qui sont mises en avant par les habitants, et pas forcément le foisonnement d'une offre touristique et récréative. Ce point nous semble d'importance, d'autant que l'espace fait déjà l'objet de nombreux projets avancés ou non négociables : logements, médiathèque et piscine intercommunales, valorisation de l'abbaye Jeanne de Flandre, espace guinguette, musée des arts forains, espace muséal sur l'industrie, etc.

En bref, pourquoi ne pas se diriger vers un projet plus simple et moins coûteux, portant en son cœur les notions de renaturation, de calme et de gratuité, plutôt que de mettre en avant la consommation de nature et d'activités et la densification des infrastructures ?

## La question de la pollution des sols

**La friche Solvay est connue pour être l'un des sites les plus pollués de la ceinture industrielle des bords de Deûle** (nombreuses données réglementaires disponibles sur le sujet). Il nous paraît peu opportun d'entamer un recueil des souhaits et intentions sans avoir réalisé un diagnostic précis qui éclairerait les champs du possible, de l'impossible et les options envisageables de dépollution. Quelles sont les contraintes, les risques ? Quelles solutions de dépollution seront retenues et sur quels critères ? **Ce diagnostic devrait faire l'objet d'une présentation publique, claire et transparente permettant à chacun d'avoir une compréhension globale, d'éviter les frustrations et les incompréhensions.**

## La question de l'accessibilité

Au-delà des limites strictes du parc, la réflexion doit impérativement intégrer la question de l'accessibilité par tous et les modalités de déplacement de chacun. Le tramway (et le dernier maillon de la LINO) qui longeront le parc ne peuvent être la seule porte d'entrée de cet espace qui se veut à la fois de rayonnement métropolitain et de proximité dans un secteur densément peuplé et en cours de densification. Où en est la réflexion sur d'éventuels stationnements automobiles ? **Quelles pistes de réflexion peuvent être envisagées pour relier le parc aux centres villes et centres urbains de proximité pour des déplacements doux, apaisés et sécurisés ?** Y aura-t-il une réflexion conjointe avec la notion de continuité écologique avec les espaces naturels existants ?

## La question du rôle de ce parc

Le parc est une formidable occasion de contribuer à la politique initialement volontariste de la MEL en matière d'Espace Naturel, en particulier dans ses objectifs en faveur de la biodiversité, de l'adaptation aux changements climatiques et la prévention des risques, et de son rôle social.

20 hectares sont insuffisants pour permettre d'atteindre l'objectif initialement fixé mais en établissant une "cohérence verte" avec les parcs amonts et avals respectivement de la Citadelle de Lille et du parc de Robersart de Wambrechies et en assurant également une cohérence avec la zone d'hémicycle du Vert-Galant au moyen de trames vertes et au moyen d'une densité naturelle et arborée suffisante, il est possible d'espérer rattraper le retard. La proximité de Lille permet d'envisager aussi une continuité du plan de transition écologique porté par la ville de Lille.

Par ailleurs, l'idée d'une balade au bord de la Deûle, de Lambersart à Deûlémont, ponctuée par des haltes offertes par les parcs installés au bord de la Deûle constitue une forte attente de la part des résidents métropolitains, ce qui donne une bonne idée de l'aménagement à prévoir du parc.